

OPTIMISME FISCAL

Quand on sait que 18 400 milliards d'euros sont aujourd'hui cachés dans les paradis fiscaux, cela laisse effectivement de la marge pour d'autres politiques. En comparaison, à la veille de la COP 21, les 195 pays attendus à la conférence sur le climat n'arrivent pas à trouver 100 malheureux petits milliards pour abonder le fonds vert destiné à aider les pays les plus pauvres à faire face à la transition énergétique ! La question est donc posée : faut-il **continuer à s'acharner sur les politiques publiques, en particulier, celles nécessaires à la transition écologique, au nom de la compétitivité des entreprises et du sacro saint équilibre budgétaire ?**

On ne le rappellera jamais assez, en France, l'évasion fiscale, coûte chaque année entre 40 et 50 milliards d'euros. Et n'oublions pas l'optimisation fiscale qui permet aux grands groupes transnationaux de payer (à peu près légalement) le moins d'impôts possibles. Le 09 octobre, à Lima, un plan d'action a été approuvé par les ministres des Finances du G20. Un premier pas peut être pour plus de justice fiscale. [Essayons d'être optimistes.](#)

SALAIRE AU MÉRITE ?

C'est quand l'État coupe dans ses dépenses de fonctionnement et applique une austérité salariale avec le [gel du point d'indice depuis 5 ans](#), que l'on nous ressort la vieille lune de la rémunération au mérite des fonctionnaires.



Évidemment, il n'est jamais question d'augmentation générale. Les derniers toilettages des grilles nous ont démontré que les « avancées » se faisaient à sommes nulles, les bénéficiaires étant bien souvent les fonctionnaires dont la carrière est déjà bien avancée, les perdants étant les « petits jeunes ». C'était bien l'esprit des nouvelles grilles proposées dans l'accord PPCR que la CGT a refusé de signer mais qui est toujours en cours de négociation.

ÉTAT D'URGENCE CONTRE LUTTES SOCIALES ?

Oui la France mène bien des actions militaires. Oui des citoyens sont morts dans les rues, aux terrasses des cafés, dans une salle de concert. Mais pour autant, sommes-nous en guerre ? Même si nous avons repris le chemin du travail lundi dernier sonnés et inquiets, nous ne vivons pas sous la menace permanente de bombardements, nous sommes loin d'un front de bataille, nous avons envoyé nos enfants à l'école.

L'État continue de fonctionner, ce n'est pas, loin s'en faut, le chaos indescriptible de la guerre. C'est même tout le contraire lorsque l'on voit le rôle admirable et l'efficacité des fonctionnaires et agent-es des services publics lors de ces heures funestes.

La banalisation de la rhétorique guerrière est pernicieuse, car la guerre justifie tout ou presque. Les Français-es sont sous le choc et s'interrogent sur la manière dont la sécurité publique est garantie, mais ne sont pas prêts à se laisser déposséder de leurs libertés.

La prolongation par les parlementaires de l'état d'urgence avec des mesures pour trois mois pose des problèmes de libertés publiques et individuelles. Ce qui est en cause, ce n'est pas l'indispensable lutte contre le terrorisme, « **c'est l'extension dangereuse des pouvoirs de l'État sans aucune garantie judiciaire** », souligne la Ligue des Droits de l'Homme. Cette mise en cause n'est pas un fantasme, elle est une perspective proche dans la veine de la loi sur le renseignement adoptée après les attentats de janvier.

Rappelons que les principales mesures de cette loi préexistaient aux attentats de janvier qui ont servi de caution. [Lors de son comité confédéral national la semaine dernière, la CGT](#) s'est dite favorable « à un renforcement de la sécurité et des libertés des citoyens. Il ne faut pas confondre des moyens et des effectifs de police et gendarmerie supplémentaires avec une restriction des libertés individuelles et collectives. De même, combattre, écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi. »

La CGT s'inquiète de la révision constitutionnelle annoncée par François Hollande avec notamment la création d'un "régime civil d'état de crise". Elle met en garde contre l'instauration d'un "état d'urgence permanent" qui musellerait les mouvements sociaux. Là non plus, il ne s'agit pas d'un fantasme : d'ores et déjà ce sont les manifestations en marge de la COP 21 qui vont faire les frais de cet état d'urgence.

État d'urgence ou pas, l'agenda social ne va pas connaître de pause dans les semaines et les mois à venir. Peut-on imaginer et considérer comme acceptable que les salarié-es ne puissent user de leur liberté de manifester ?

